

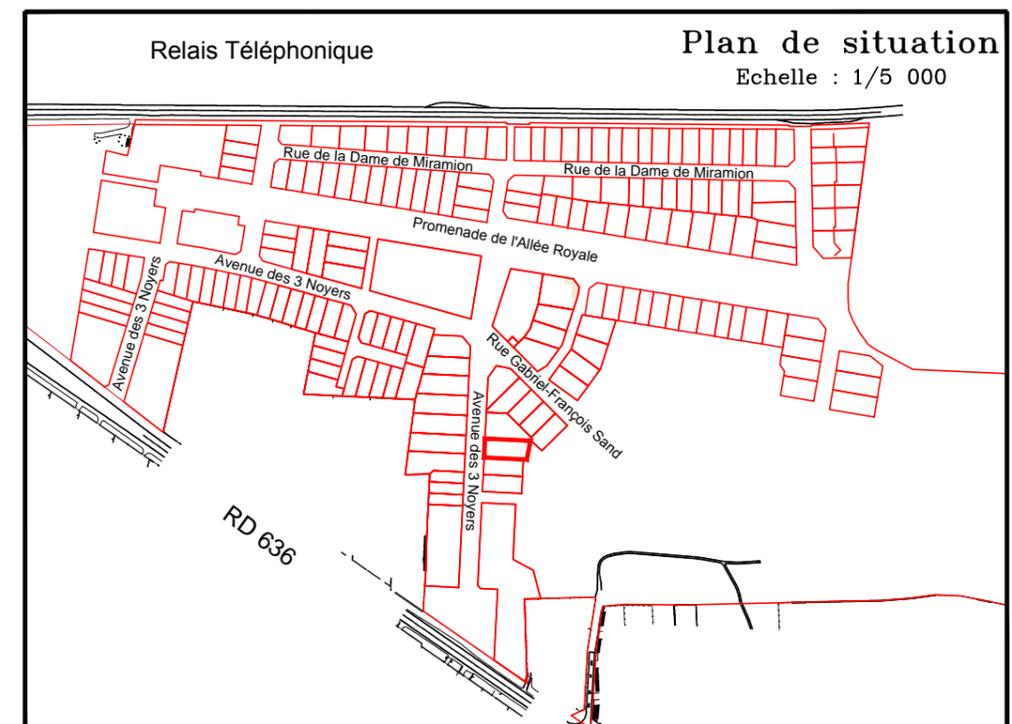
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
 COMMUNE DE RUBELLES
 ZAC des Trois Noyers



Immeuble cadastré : Section ZA n°744 pour partie



PLAN DE VENTE LOT 170
 TRANCHE 2



<p>Maitre d'ouvrage: LOTICIS 49, rue de Paris 78490 Montfort l'Amaury Tel : 01.34.94.12.12 Fax: 01.34.94.12.13</p>	<p>Maitre d'ouvrage: GEOTERRE 7 bis rue des Sesçois 77590 Bois-le-Roi Tel : 01.64.71.18.70 Fax: 01.64.71.18.71</p>	<p>Maitre d'ouvrage: grand paris aménagement Direction du Territoire Grand Paris Sud Immeuble CARRE HAUSSMANN - 52 boulevard de l'Yverres - 91 030 Evry CEDEX Tel : 01.40.04.10.00 Fax: 01.43.44.76.72</p>																					
<p>Bureau d'Etudes V.R.D.: GEO-INFRA 3, rue Flobert - BP 64 93221 GAGNY CEDEX Tél : 01.43.81.90.20 Fax : 01.43.81.02.50</p>	<p>Architecte: S.J.L'Architecte 26, Avenue du 8 mai 1945 95200 Sarcelles Tel: 09.52.05.02.55 Fax: 09.57.05.02.55</p>	<p>Bureau d'Etudes Urbanisme: Land' Act 47, rue Jules Guesde 92300 LEVALLOIS-PERRET Tél: 01 41 11 80 11 Mail: paysage@thebaud-tup.fr</p>																					
<p>C.O.G.E.R.A.T. Bruno CANIPEL-Géomètre-Expert 19, rue Altiéro Spinielli à Vert-Saint-Denis 77246 CESSON CEDEX Tel:01-64-52-02-56 Fax:01-64-52-12-58 E mail : cogerat@cogemat.fr Site Internet : www.cogemat.fr</p>	<p>Planimétrie: Système RGF 93 CC49 (zone 8)</p> <p>Altimétrie: Altitudes normales rattachée par GPS au repères N.G.F.: L.D.K3L3 n°21</p>	<table border="1"> <tr> <td>Indice :</td> <td>Remarque :</td> <td>Date :</td> <td>Dossier n°</td> </tr> <tr> <td>A</td> <td>Plan d'origine</td> <td>30-03-2018</td> <td>20256</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Fichier: 20256-plan.vente.dwg</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Type et Version: Autocad V2000</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Dessinateur: T.C</td> </tr> </table>	Indice :	Remarque :	Date :	Dossier n°	A	Plan d'origine	30-03-2018	20256				Fichier: 20256-plan.vente.dwg				Type et Version: Autocad V2000				Dessinateur: T.C	
Indice :	Remarque :	Date :	Dossier n°																				
A	Plan d'origine	30-03-2018	20256																				
			Fichier: 20256-plan.vente.dwg																				
			Type et Version: Autocad V2000																				
			Dessinateur: T.C																				

PARCELLAIRE

-  Limite des parcelles
-  Limite cadastrale
- LOT 1** Numéro de lot
- ZA n°612** Numéro cadastral
- 264 m²** Surface des parcelles
- 22.60** Cotation périmètre des parcelles

IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

-  Zone d'implantation de la construction principale
-  Zone d'implantation de l'abri de jardin
-  Zone d'implantation du stationnement couvert
— et éventuellement de la construction principale (garage intégré)
-  Alignement obligatoire d'au moins une partie de la façade
-  Sens de faitage privilégié
-  Implantation en limite séparative obligatoire du lot ou de la zone de construction
-  Façade / pignon comprenant au moins une ouverture
- 8.00** Cotation de la zone d'implantation
- R+1** Gabarit des constructions
- RDC 75.73** Cotation altimétrique du rez-de-chaussée (+10cm autorisé maximum)

CLOTURES ET LIMITES

-  Clôture - Treillis soudé à lames occultantes de teinte gris anthracite RAL 7016 Ht:1.50m à charge aménageur
-  Palissade bois Ht: 2.00m à charge aménageur
-  Portillon à charge aménageur (implantation et sens d'ouverture indicatifs)
-  Clôture - Mur enduit ton pierre Ht: 1.50m à charge aménageur
-  Clôture - Pare-vue opaque à charge acquéreur Ht: 2.00m
-  Clôture en treillis soudés Ht:1.50m à charge aménageur doublés d'une haie vive à charge acquéreur
-  Clôture en treillis soudés doublés d'une haie vive Ht:1.50m à charge acquéreur
-  Clôture à barreaudage droit vertical noir RAL 9005 Ht:1.50 à charge aménageur doublé d'une haie vive à charge acquéreur
-  Clôture à barreaudage droit vertical noir festonnée RAL 9005 Ht:1.50 à charge aménageur doublé d'une haie vive à charge acquéreur
-  Mur en moellons rejointoyés à pierre vue Ht: 1.80m
-  Clôture constituée d'une grille sur muret doublée d'une haie vive (Ht:1.80)
-  Clôture existante

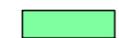
TERRAIN NATUREL AVANT TRAVAUX

-  Courbe de niveau métrique
-  Courbe de niveau demi-métrique
-  Courbe de niveau décimétrique
- 79.50** Cotation courbe de niveau
- 77.33** Point altimétrique du terrain

VOIRIE ET RESEAUX

- 75.57** Altitude projet de la voirie future
- 2% >** Pente de la chaussée
-  Regard de branchement EU
- R=74.54** Altitude radier du regard de branchement EU
-  Emprise technique (coffrets énergies, regards AEP et FT et boîte aux lettres) (charge aménageur) (emplacement à titre indicatif)
-  **BI n°1** Poteau ou bouche incendie
-  Coffret électrique général (réseau public)
-  Poste transformateur électrique
-  Point d'apport volontaire d'ordure ménagère et de tri sélectif
-  Noue
-  Candélabre et éclairage public

ESPACE NON BÂTI

-  Espace non-clos pouvant être à dominante minérale
-  Espace non-clos à dominante végétale
-  Espace clos à dominante végétale
-  Emplacement de stationnement privatif en pavé béton charge aménageur
-  Emplacement de stationnement public aménagé sur l'espace public
-  Arbre sur l'espace public

Echelle : 1/200

